
sensibilisation au gaspillage alimentaire en cantines scolaires

Smitom du Nord Seine et Marne

Chemin de la Croix Gillet

77122 Monthyon

[Voir le site internet](#)

Stefan Bosse-platiere

s.bosse-platiere@smitom-nord77.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SMITOM du Nord Seine et Marne est engagé depuis juin 2012 dans la réalisation d'un programme local de prévention des déchets. Dans ce cadre, 12 actions ont été programmées et sont ou seront mises en place prochainement sur le territoire nord Seine et Marnais.

L'une de ces actions consiste à sensibiliser le jeune public à la lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment à la cantine.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif principal de cette action est de faire prendre conscience aux élèves des enjeux liés au gaspillage alimentaire tels que les impacts environnementaux engendrés par la production agricole et par le traitement des déchets, les inégalités dans l'accès à la nourriture, le coût du gaspillage alimentaire, la condition animale dans l'élevage intensif, de manière à ce qu'ils contribuent à la limitation du gaspillage, à la cantine scolaire puis à la maison.

Résultats quantitatifs

Le SMITOM est intervenu dans 2 établissements scolaires sur la thématique du gaspillage alimentaire et a sensibilisé environ 150 élèves.

En tout, sur les deux établissements, 40 enfants ont participé à la création d'affiches et de slogans en vue de les afficher dans la cantine et devant l'école.

Résultats qualitatifs

Il s'avère que sur les deux établissements les élèves ont déjà un comportement relativement vertueux quant à la consommation des repas. De plus, les personnels enseignant et encadrant veillent à ce que chacun se serve en fonction de sa faim et goûte ce qu'il a dans son assiette avant d'aller vider son plateau. Ainsi, le gaspillage dû aux restes dans les assiettes est relativement faible.

Par ailleurs, dans le deuxième établissement, il ne reste généralement pas grand-chose voire rien dans les barquettes fournies par le prestataire car les enfants qui le souhaitent peuvent aller se resservir s'ils ont encore faim et les barquettes sont bien proportionnées.

En revanche, pour le premier établissement, le reste dans les barquettes est assez important et constitue la part majoritaire du gaspillage alimentaire. Le travail n'est donc peut-être pas à réaliser avec les élèves mais plutôt avec le prestataire qui fournit les repas afin de revoir les quantités commandées.

MISE EN OEUVRE

Planning

Identification d'un établissement volontaire.

Lors des interventions scolaires sur le tri des déchets, les ambassadeurs interrogent le personnel enseignant sur l'existence de gaspillage alimentaire au sein de l'établissement et l'informe sur l'existence de l'action proposée par le syndicat.

Les établissements volontaires sont invités à se signaler auprès de la cellule des ambassadeurs du SMITOM Nord Seine et Marne.

Prise de contact avec le personnel enseignant.

Le chargé de mission prévention des déchets, accompagné d'un ambassadeur rencontrent le personnel enseignant et la direction de l'établissement scolaire pour fixer les modalités de mise en place de l'action. Le service de restauration scolaire de la mairie sur laquelle se trouve l'établissement ainsi que son personnel devront également être impliqués dans la démarche.

Réalisation d'une pesée des restes alimentaires tous les midis pendant une semaine.

Ce sont les enfants qui trient leurs déchets alimentaires au moment de débarrasser leur plateau. Ces déchets sont jetés dans une poubelle spécifique de manière à pouvoir être pesés par la suite.

Le personnel de la cantine met de côté les barquettes non terminées ou non entamées de manière à ce que ces dernières puissent être pesées séparément.

Un membre de l'équipe du SMITOM se rend tous les midis, après le deuxième service, dans la cantine et effectue la pesée des restes alimentaires.

Intervention devant les élèves pendant la pause du midi.

Le chargé de mission prévention accompagné d'un ambassadeur de tri réalisent une courte intervention d'une vingtaine de minutes durant laquelle les enfants sont invités à identifier les différents enjeux liés à la problématique du gaspillage alimentaire.

Cette intervention est également l'occasion de présenter aux élèves l'animation qui sera réalisée la semaine d'après à savoir la création des affiches. Ils sont également invités à commencer à réfléchir à un slogan pour leur affiche.

Création des affiches par les élèves volontaires durant la pause du midi.

Les élèves qui le souhaitent se réunissent, pendant la pause du midi, dans une salle de l'établissement (salle de classe, bibliothèque...). Accompagnés par les membres du SMITOM ainsi que par le personnel encadrant, les élèves réalisent leur affiche en petits groupes de deux ou trois personnes.

Nouvelle séance pendant le temps du midi pour permettre aux élèves de terminer leurs affiches s'ils n'ont pas pu la terminer lors de la première séance.

Réalisation d'une nouvelle campagne de pesée tous les midis pendant une semaine afin de constater l'impact de l'animation sur le comportement des participants.

Retour dans la cantine pour valoriser le travail des enfants et remercier l'ensemble des participants et afficher les affiches sur les murs de la cantine.

Communication sur l'action au travers du blog informatique tenu par les élèves et/ou au travers du journal communal de la commune d'accueil de l'action. Le travail des enfants peut également être affiché sur les tableaux informatifs devant l'école et/ou devant la Mairie.

Moyens humains

- L'animateur du programme et 1 ambassadeur pour la mise en place du projet et la réalisation des animations,
- 1 à 2 membres du personnel encadrant de l'école (professeur, animateur),
- les employés de la cantine scolaire pour la réalisation des pesées et obtenir des informations sur le comportement des enfants pendant le repas.

Moyens financiers

Achat d'un peson : 20 €

Moyens techniques

- un peson pour la réalisation des pesées,
- des feuilles de papier A3 pour la réalisation des affiches (dans notre cas, utilisation du verso d'anciennes affiches de sensibilisation au tri non utilisées).

Partenaires mobilisés

- les communes adhérentes au SMITOM pour la mise en relation avec le service restauration scolaire et la communication une fois l'action réalisée,
- L'établissement scolaire qui accepte de mettre en place l'action.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action facilement reproductible dans d'autres écoles primaires.

Difficultés rencontrées

Sans objet

Recommandations éventuelles

Sans objet

Mots clés

GASPILLAGE ALIMENTAIRE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Carole LIMOUZIN

carole.limouzin@ademe.fr

Direction régionale Ile-de-France